

SHIWARA

Le PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS

du Conseil économique, social et environnemental de Mayotte



A0ÛT 2015

L'assemblée consultative concourant à la gouvernance territoriale

Dans un contexte ou l'information circule toujours plus vite, le Césem a toujours su porter son regard sur l'évolution de la société mahoraise à travers les médias, l'organisation de rencontres et différents réseaux. Bon nombre de nos avis non négligeables émis portant aussi bien sur des projets de délibération du Conseil départemental que sur des projets de loi, d'ordonnances et de décrets concernant notre territoire, il est apparu important pour le Césem, qui dispose de l'intégralité de ces informations, de bien veiller à leurs diffusions auprès de la population mahoraise. C'est bien là l'objectif avoué de ce premier numéro de ce périodique d'informations du Césem que vous avez aujourd'hui entre les mains...

D'un côté, les élus composant la deuxième assemblée du département ont trouvé dans le Césem l'espace institutionnel propice à la production de réflexions partagées sur des sujets d'intérêt général. Ici, représentants des employeurs et salariés, habitués à jouter dans des espaces de règlement de conflits, ont su adapter leurs visions du dialogue pour intégrer une démarche de co-production parfois en décalage avec les positions traditionnelles des organes qui les ont désignés.

D'UN AUTRE CÔTÉ, soucieux de construire une complémentarité dans ses travaux, le Césem a institué, depuis 2012, un séminaire inter-assemblées réunissant bureaux et directions du Conseil départemental et du Césem. Avec comme ambition que le politique situe désormais mieux la place de la fonction consultative et demeure toujours plus attentif à ses travaux...



Abdou Soimadou DAHALANI président mandature 2011-2017 Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, en visite à Mayotte

« Une communauté d'intérêts entre patrons et syndicats »

Lors de sa rencontre avec les membres du Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (Césem), le 20 mai 2015 hémicycle Younoussa Bamana, Jean-Paul Delevoye n'a pas manqué de rappeler que le Césem constitue un lieu de dialogue et d'apaisement dans une société en tension...



Quel regard portez-vous sur Mayotte?

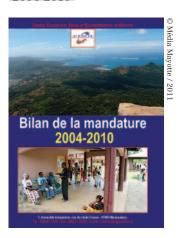
Jean-Paul Delevoye: Mayotte est une pépite confrontée à un défi colossal: passer d'une société traditionnelle qui doit préserver ses traditions tout en entrant dans le XXIº siècle et la modernité et ce en franchissant un certain nombre d'étapes. Cela nécessite d'avoir une vision globale, de clarifier les objectifs vers lesquels souhaiter tendre et les hiérarchiser.

Dans toutes les démocraties modernes, à côté des lieux de pouvoir, existe un besoin de lieux conseillant ce pouvoir et qui créent du bien commun: climat, biodiversité, gestion de l'eau et des eaux usées, assainissement,

[la suite en page 4

Le Conseil économique, social et environnemental

Bilan de la mandature 2004-2010



Ce rapport, en forme de bilan, résume les moments forts de la mandature 2004-2010. Il soulève les interrogations qui doivent structurer les réformes à engager tout en restant un outil pédagogique.

Documents sur demande • "La gouvernance des fonds européens", 4 novembre 2013 (.pdf).

Vidéo et publication spécial "10 ans"



Partager, analyser, conseiller... De sa mise en place en juillet 2004 à 2014, dix années de fonctionnement du Césem. Un véritable bilan d'étape et des réflexions pour l'avenir de Mayotte réunis en une vidéo et un ouvrage anniversaire.



« Le Césem se doit de rester le reflet de ce que ressent la société mahoraise »

Mis en place en juillet 2004, le Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (Césem) a terminé sa première mandature par l'installation de la nouvelle assemblée départementale, le 3 avril 2011. Tout du long, des hommes et des femmes ont partagé la vie de cette institution sur cette période. Avec ses hauts et ses bas, ses coups de cœur et ses coups de gueule...

Le Césem a retrouvé d'illustres acteurs de la première mandature, leur demandant à chacun et en deux questions:

Q1: Quels souvenirs gardez-vous de votre participation au sein de l'institution?

Q2: Comment qualifieriez-vous le rôle et la place du Césem aujourd'hui?

Recueilli par Attoumani Mchami



Faouzia KORDJI (mandature 2004-2011) Apport entre associations représentant les femmes

R1: « Au début, les membres du Césem n'étaient pour moi pas assez impliqués dans leurs missions de conseiller même si je garde de bons souvenirs de la gestion administrative. Sans oublier l'énergie, l'accueil et la qualité de travail des agents ainsi que des bonnes relations avec le président de l'institution. »

R2: « Le Césem joue un rôle influent. Il ne prend aucune décision mais les avis qu'il émet participe à l'administration de la région. Aujourd'hui, le Conseil départemental ne laisse pas le Césem jouer pleinement son rôle car, peu à l'écoute, il ne prend pas en compte ses avis malgré leur pertinence et leur qualité. Pour que cette institution donne sa pleine mesure, il faut que le Conseil départemental prenne enfin en consi-



15 juillet 2007: Le Cése de Mayotte reçoit, lors du séminaire ultramarin, la délégation outremer du Cése national, avec des participants venus de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Wallis et Futuna.



Soulaïmana MOUSSA (président de la mi-mandature 2004-2007) Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CG-PME)

« De nos jours, le pouvoir politique n'est pas en résonance parfaite avec le peuple qui l'a élu. Le Césem se doit, par sa présence et sa force de proposition, de rester le reflet de ce que ressent la société mahoraise. Plan d'aménagement et de développement durable, intégration dans la Fonction publique, prise en charge des seniors et handicapés, réglementation douanière, second quai à conteneurs de Longoni, budget primitif de la collectivité, avenant au XIIe contrat de plan État-Mayotte, devenir de la filière avicole, mise en place du code du tourisme, contrat de projet 2007-2017...: sur tous ces sujets, les travaux des conseillers ont constitué un outil d'aide à la décision. Travailler en toute quiétude, dans un respect mutuel, est le propre de cette institution sans que cela ne se prête à la recherche d'une reconnaissance politique ou média-

dération et accepte de travailler main dans la main avec cette institution pour davantage de bonne gouvernance et le bien de notre île. »



Anziza MOUSTOIFA (mandature 2004-2011) Personnalité qualifiée

R1: « Cette participation m'a permis d'être associée aux grandes réflexions aussi bien sociales qu'économiques. Les avis que nous avons émis sur différents projets, sur les ordon-



2010 : la visite du président de l'assemblée des Céser de France, Alain Even, participe à l'effort de connaissance de l'institution mahoraise et à son acceptation comme partenaire au service de la bonne gouvernance du territoire.

dans sa 11e année

nances ou sur les décrets, étaient l'occasion pour tous les membres d'échanger librement afin d'éclairer l'État ou le Conseil général. Lors de cette expérience, j'ai apprécié, dans la confrontation respectueuse des idées, les différents points de vue de mes interlocuteurs où l'indépendance d'esprit et de parole n'était limitée que par le sens de l'intérêt général de nos collectivités. »

R2: « Le Césem tient une place centrale dans les avis pris pour le développement de notre département. Il serait souhaitable qu'il effectue davantage d'auto-saisines sur les questions relatives aux défis socio-économiques et politiques de l'île en interpellant les autorités sur des sujets tels que le logement, la santé, l'éducation, l'insécurité, la vie chère. Ses avis méritent d'être entendus avec plus de considération dans les décisions retenues. Enfin, sa contribution dans l'information des citoyens reste primordiale pour éclairer la population sur les enjeux du débat public. »



Abdallah HASSANI (mandature 2004-2011) Société immobilière de Mayotte (SIM)

R1: « J'ai eu la chance de figurer parmi les premiers conseillers économiques de l'île. Ce n'était pas facile au début car je ne voyais pas exactement quel rôle on pouvait jouer pour le développement de la collectivité. D'autant plus que l'institution était mal perçue par les politiques qui la considéraient comme une structure abritant des adversaires dans le but de contrôler "leurs affaires". Alors que le Césem reste un des leviers pour le développement économique mais aussi social et environnemental. »

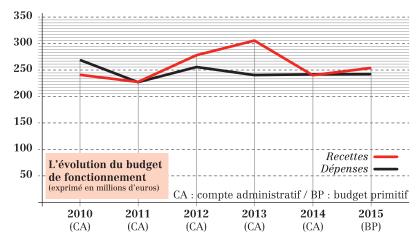
R2: « Aujourd'hui, le Césem a fait un bon bout de chemin. Il est de plus en plus accepté par les décideurs de par son rôle d'organe de conseil et de proposition dans le cadre de ses contrôles et auto-saisines. »



10 et 11 novembre 2014: À l'occasion de ses dix ans d'action, le Césem a accueilli à Mayotte, les 10 et 11 novembre 2014, les présidents et directeurs des Céser de France autour de "Le Cése de Mayotte, dix ans d'accompagnement de la départementalisation".

FLASH INFOS

▼ Budget prévisionnel 2015 du Conseil départemental UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DANS L'INTÉRÊT DES HABITANTS



Le rôle de développeur que doit revêtir le département devrait se traduire tout d'abord par la définition d'un programme d'actions cohérentes répondant aux objectifs contenus dans les programmes opérationnels en cours engageant le département, l'État et l'Europe. Pour le Césem, le département doit par conséquent engager une politique ambitieuse de restructuration de ses dépenses de fonctionnement et renforcer l'expertise financière en matière de recouvrement de nouvelles recettes, qui lui permettraient d'améliorer sa capacité contributive au financement des opérations éligibles aux fonds européens et au Contrat de projet État-Région.

Mouzidalifa Nourdine

•avis n° 007-29 avril 2015

••• DOTATION SPÉCIALE DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

portant sur le projet d'article B 46 du projet de loi de finances 2011 relatif à sa reconduction et à sa majoration.

« Compte tenu du déficit en salles de classe, de l'évolution de la rénovation de l'existant et du coût de la construction à Mayotte, le Césem préconise que le montant de la dotation fasse l'objet d'une majoration à hauteur de 15 millions d'euros au lieu des 5 millions initiaux envisagés. »

• avis n° 009-29 sept. 2010

••• GOUVERNANCE DES FONDS EUROPÉENS

« Le Césem estime qu'il est nécessaire de développer une vision partagée du développement du territoire découlant de l'élaboration de la stratégie prospective territoriale Mayotte 2025. Le Césem préconise de prolonger le maintien de la dotation de l'État en 2032. En effet, l'accès à l'égalité sociale est programmé sur vingt-cinq ans à compter de 2012, et ce conformément au pacte pour la départementalisation. Pour le Césem, il est improbable que la fiscalité locale prévue pour 2014 puisse prendre le relais du financement de l'ensemble des besoins en écoles, compte tenu des retards accumulés, de la non-maîtrise de l'immigration et de l'obligation de reconstruction des anciens établissements scolaires ne répondant plus aux normes réglementaires et pédagogiques. »

ullet avis n° 001-23 janv. 2013

••• CODE DES IMPÔTS, LIVRE DES PROCÉDURES FISCALES ET AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

relatif au projet d'ordonnance relatif à l'adaptation et à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions applicables à Mayotte.

« Concernant l'impôt sur le revenu, le Césem propose une période de transition, à savoir laisser la possibilité de collecte de l'IGR par les employeurs encore pendant cinq années. »

ullet avis n° 036-03 sept. 2013

▼ Documents disponibles auprès du Césem (cesmayotte@wanadoo.fr)

L'AGENDA

Cése de la République

(Paris, Palais d'Iéna)

8 SEPTEMBRE **2015**

 Promouvoir une culture d'évaluation des politiques publiques (plénière)

9 SEPTEMBRE 2015

Le biomimétisme:
 s'inspirer de la nature
 pour innover durablement

22 SEPTEMBRE 2015

 Les travailleurs détachés
 & Le régime social des indépendants (RSI)

23 SEPTEMBRE 2015

 Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

✓ lecese.fr

Cése Mayotte

SEPTEMBRE 2015

 Déplacement à La Réunion rencontrer des représentants des filiales agricoles.

10 SEPTEMBRE 2015

 Séance plénière Cése de France

8 OCTOBRE 2015

 Séance plénière Cése de France

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE MAYOTTE

1, immeuble briqueterie, boulevard du stade de Cavani 97 600 Mamoudzou

tél./0269611664 fax/0269619360 @/cesmayotte@wanadoo.fr



Directeur de publication Abdou Soimadou Dahalani

Directeur de la rédaction Nabilou Ali Bacar

Coordinatrice éditoriale **Laïni Bamana**

Comité de rédaction Djanfar Abbas Abdou, Allaoui Askandari, Isabelle Chevreuil, Kamiloudine Djanfar, Nadine Hafidou, Attoumani Harouna, Abdou Subra

Vous souhaitez recevoir le périodique d'informations du Césem sous forme numérique (A4, Pdf), adressez vos coordonnées au Césem.

> ISSN [en cours

Appui et conseil éditorial Éric Gintrand (ArmenFactory Mayotte) [armen.edition@gmail.com

Impression Kaprim Mayotte [kaprim@wanadoo.com

« Le Césem doit s'affirmer comme un lieu d'apaisement et prôner une société du dialogue »

auto-suffisance alimentaire, production de produits endogènes, exploitation des fonds, développement touristique, préservation des sites dans leur dimension environnementale, nouvelles technologies, accès à l'énergie...

• Quel rôle doit jouer le Cése Mayotte?

J.-P. D.: Le Cése de Mayotte constitue une communauté d'intérêts entre les patrons et les syndicats. Il doit également s'affirmer comme le lieu d'apaisement dans une société en tension, dans une société de la vision et de l'urgence, et prôner une société du dialogue par rapport à une société du conflit et ce avec la capacité de ne pas tomber dans la gestion politico-administrative et les débats sectoriels.

« L'éducation est une histoire récente à Mayotte mais qui doit s'écrire en tenant compte des aspects socio-culturels du territoire. » Isabelle Chevreuil, 1^{re} vice-présidente du Césem

Afin de pouvoir répondre aux objectifs affirmés de l'Europe pour Mayotte, le Césem doit constituer l'instance qui pose les bonnes questions. Si vous voulez demain répondre aux objectifs que va vous offrir l'Europe, les 700 millions d'euros de fonds européens, d'État et régionaux pour 200 000 habitants ne seront intelligemment utilisés que si vous avez une vision globale, très hiérarchisée de vos priorités par rapport à des objectifs qui respectent votre tradition.

Comment faire face aux dérives de l'attractivité mahoraise?

J.-P. D.: Plus Mayotte va se développer, plus elle deviendra attractive pour des régions périphériques défavorisées. Ce qui se passe à Mayotte se passe à l'échelle de la planète: c'est la régulation du monde. On voit bien qu'aujourd'hui ce monde est devenu paradoxal: si la baisse de la mortalité infantile, la réduction de la famine et l'augmentation de la richesse mondiale sont avérées, cela s'est malheureusement mis en place en créant des inégalités entre les territoires qui engendrent des tensions sur les flux migratoires.



Le président du Cése Mayotte, Abdou Soimadou Dahalani, a accueilli Jean-Paul Delevoye, le président du Cése.

Il convient donc d'envisager un autre schéma économique avec de meilleures régulations mondiales, ce qui a notamment été fait depuis des années dans les domaines de la santé (OMS) ou de l'environnement (changement climatique).

Gérer la planète sans gérer la désespérance des hommes créera à terme un phénomène de déstabilité de tout le système politique et économique. L'incapacité de pays à gérer ses besoins alimentaires de base tels que vivre, se loger ou se nourrir, conduit certains à se retrouver dans un phénomène de survie et donc à naturellement manifester l'envie d'aller chercher ailleurs.

« Il convient de donner à Mayotte un statut de région sanitaire à part entière et de rédiger une convention médicale locale en lieu et place de la convention nationale. » Kamel Messaoudi, président

Mais, attention, on est ici confronté à un double phénomène: si cette survie crée des flux d'émigration vers d'autres pays plus attractifs, on constate également au sein de ces derniers un écart grandissant des inégalités qui créent

des tensions internes pouvant mener à la radi-

calisation soit religieuse, soit civique.

Recueilli par Laïni Bamana

de la section veille et prospective

Kamiloudine Djanffar: une voix s'est éteinte...

Kamiloudine Djanffar, 2° vice-président du Césem, nous a quittés le 18 juin 2015. Tout un symbole, il fut une force de proposition majeure dans notre assemblée, sachant contribuer de manière affirmée et constructive à nos débats. Kamiloudine Djanffar était surtout un homme engagé, de conviction, réfléchi, avec un franc-parler qui le caractérisait. Il était de ceux qui portaient avec force les revendications salariales et, plus généralement, de la population mahoraise. Dans cette phase d'évolution statutaire de notre jeune département, Kamiloudine

n'avait de cesse de défendre l'égalité sociale mais également la nécessité d'un développement économique apaisé.

Plus récemment, le 17 juin dernier veille de son départ, Kamiloudine avait assisté à la première réunion du comité de rédaction installé pour la mise en œuvre de ce journal. Son énergie et ses convictions manqueront à nos débats...

Tous les membres du Césem se joignent à moi pour présenter leurs condoléances à sa famille, son épouse et ses enfants.

Abdou Soimadou Dahalani